



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2025

Présents : SORDET Eric, Maire

EYMANN Alain, DUBUET Nathalie, FLAJOLLET Elisabeth, Adjoints
CAIRE Marie-Christine, MARCHETTO Jocelyn,

Absent excusé : BOUTEILLER Martine a donné pouvoir à FLAJOLLET Elisabeth

PATRIARCHE Joël a donné pouvoir à SORDET Eric

LAPALUS Patrick a donné pouvoir à DUBUET Nathalie,

Absent : MARTINS Antonio,

Secrétaire de Séance : DUBUET Nathalie,

1°) Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Monsieur Le Maire a retracé les points évoqués au précédent Conseil Municipal du 18 décembre 2024 :

- Augmentation de la capacité des bacs à ordures ménagères de la Mairie : 240 L à inscrire dans la convention
- Transport du ~~trou~~ tronc du tilleul en vue d'être sculpté. Monsieur EYMANN a fait une demande à l'entreprise Presta Conseil : coût entre 450€ et 500€. Le Conseil Municipal a donné son accord
- Mail reçu de Mr RIEU proposant ces services d'autoentrepreneur. Mme DUBUET Nathalie doit le contacter.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de la Préfecture, informant la Mairie qu'il n'était plus autorisé de reverser à la secrétaire les frais d'assemblée électorale reversés.

Le Compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté.

2°) Délibérations :

- **Convention pour les déchets ménagers** : une convention relative à la collecte des déchets ménagers assimilés des communes doit être signée avec la Communauté d'agglomération. Par délibération du 11 avril 2024, le Conseil Communautaire a décidé d'harmoniser et d'étendre la redevance spéciale à l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération par la conclusion de conventions avec chacune des communes membres de la CABCS
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
 - o D'accepter la convention et d'indiquer un bac de 240 l pour facturation.
 - o Donne tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer la convention
- Le bac de 660 L sera enlevé.

- **Convention carburant :**

Précédemment l'adjoint technique se rendait à la station-service de l'Intermarché de CHAGNY pour faire le plein de carburant et la personne responsable de la station se déplaçait pour faire les démarches administratives. Maintenant cela n'est plus possible, personne ne se déplace. Il serait donc préférable de créer une carte carburant.

Des renseignements ont été pris à la station LECLERC à LEVERNOIS. Pour se faire, il faut une délibération du Conseil Municipal.

Coût de cette carte : abonnement : 2.90 HT/mois

Prix facturé = prix affiché à la pompe le jour de la transaction

Le montant 250€ TTC de l'encours mensuel

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'accepter et donne tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer la convention.

- **Compensation de travaux supplémentaires** occasionnés par les élections (Dont Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Election (IFCE)

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de verser une indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS) à la secrétaire - suite aux élections législatives. La Mairie a reçu un courrier de la sous-préfecture informant qu'il n'était plus possible de reverser la contribution de l'Etat pour les frais d'assemblée aux secrétaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte de cette information.

3°) SICECO

Monsieur Le Maire procède à la communication du Procès-verbal du Comité Syndical qui s'est réuni le 16 décembre dernier, les synthèses du Comité du 15 novembre et 16 décembre ainsi que le PV de la réunion de bureau du 2 décembre.

4°) Espaces verts

La Mairie a sollicité l'entreprise BIDALOT pour l'entretien de tous les espaces verts de la commune. Devis : 12 204€ net à payer

Il est proposé de prendre rendez-vous avec Monsieur BIDALOT afin de discuter de ce devis.

5°) Travaux 2025

Monsieur Le Maire a mis à jour le tableau des travaux pour l'année 2025

- Coût des travaux pour la construction de la salle multiusages : 430 000€
 - Prévision des subventions : DETR : environ 170 000€
Contrats grands projets : environ 146 000€
 - Les offres de prix ont été reçues en totalité
 - Présentation et ouverture des enveloppes jeudi 30 janvier 2025 à la Mairie
- **Sécurisation RD 18**
 - Nature des travaux prévus sur les arbres : abattage et dessouchage
 - Nombre d'arbre concernés : 7
- Transmettre un mail à Monsieur FIET pour obtenir le coût des travaux.

13°) Questions Diverses

- Le cuve de 1000L fonctionne. Cyril doit remettre du carburant

Prochain Conseil Municipal le 20 février 2025 à 18h30
